

# Informations pratiques

## Vente à emporter

### - PIZZA DELICE

A partir du 02 juillet « PIZZA DELICE » sera sur la place tous les jeudis de 18h00 à 21h00.

Vous pouvez passer commande au 06.12.82.95.40.

### -Le petit Truck de SAM « Burger »

Retrouvez le food truck sur la place le deuxième et quatrième dimanche de chaque mois.

## Annulation des évènements

(En raison de la crise sanitaire)

Fête des voisins / Fête de l'école

Fête de la musique / Fête du 14 Juillet

## Horaires de la mairie

Depuis le début de la crise sanitaire, les horaires de la mairie ont été modifiés afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles.

La mairie est désormais ouverte au public :

**Les lundis, mercredis, vendredis et samedis matin de 8h30 à 11h45.**

Pour toutes les demandes nécessitant un temps d'accueil important (certificat d'urbanisme, dossier mariage, ...), il vous est demandé de prendre rendez-vous, en dehors de ces horaires d'ouverture.

Pour rencontrer Didier DALLOY, veuillez prendre rendez-vous à la mairie. Il reçoit de préférence le samedi matin.

## Compte administratif

Lors de sa séance du 11 mars 2020, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, l'approbation du compte administratif de l'année 2019, lequel s'établit comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes	+700 885.53 €
Depenses	-499 575.77 €
Excédent 2018	+ 10 486.69 €
Excédent de fonctionnement	+211 796.45€
Section d'investissement	
Recettes	+1 018 766.75 €
Depenses	-1 501 202.83 €
Excédent 2018	+ 478 765.56 €
Déficit d'investissement	-3 670.52 €

De ce fait, l'excédent global s'élève à 208 125.93 €, lequel permettra de financer les investissements programmés et les restes à réaliser.

## Budget 2020

Le 11 Mars 2020, le Conseil Municipal a aussi adopté le budget primitif qui s'équilibre à 673.500 € en section de fonctionnement. Quant à la section d'investissement, le montant des dépenses s'élève à 424 714€, auquel s'ajoutent les restes à réaliser 2019 d'un montant de 1 034 095€ et le montant des Recettes 934 331€ auquel s'ajoutent les restes à percevoir de 2019 de 630 567€.

Les dépenses prévues pour 2020 sont entre autres :

- Des travaux de voiries et de trottoirs
- Achat d'un radar pédagogique
- L'achat d'une remorque et d'un échafaudage pour l'agent technique
- La réparation de la toiture terrasse des sanitaires du restaurant scolaire
- L'achat de matériel, des lits et des stores pour l'école
- L'achat de matériel informatique et un panneau d'information numérique pour la Mairie
- Le solde des dépenses pour le Centre culturel et associatif et la réhabilitation intérieure de l'Eglise.

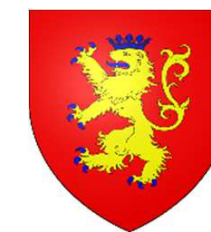
Concernant la fiscalité, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Mairie

41 rue Sadi Carnot  
59310 AIX EN PEVELE

03 20 71 80 01  
mairie@aixenpevele.fr

www.aixenpevele.fr



# AIX'PRESSE

## Jun 2020

### Informations Municipales

## Mot du Maire

Chères Aixois, Chers Aixois,

Je vous remercie pour le soutien et la confiance que vous avez apportés à mon équipe et à moi-même lors de l'élection municipale du 15 Mars dernier.

Je remercie chaleureusement le Conseil Municipal de m'avoir élu Maire le 23 Mai.

Je suis sensible à ces égards qui constituent un encouragement à l'aube de ce nouveau mandat qui débute dans un contexte difficile. Nous traversons une période particulière depuis le début de l'épidémie du Covid 19. Notre vie a changé, elle ne sera plus comme avant.

Un grand merci également au personnel communal et aux enseignants de l'Ecole des Prés Verts qui ont permis le maintien du service public :

- L'école et les activités périscolaires
- La mairie
- Les travaux et l'entretien
- La distribution des masques financés par la commune et la Région Hauts de France.

Nos deux grands chantiers, la réhabilitation intérieure de l'Eglise Saint Laurent et la construction du Centre culturel et associatif entament leur phase terminale ; les travaux de voirie, parking et voie d'accès qui s'appellera « Allée Françoise Dolto » débuteront début juillet. En septembre, la crèche « La Cabane » ouvrira ses portes et Partenord devrait entreprendre la construction de 5 logements locatifs prévus derrière le Centre Culturel et Associatif.

Pour l'avenir, je peux compter sur une équipe constructive et solidaire afin de réaliser un programme ambitieux pour tous les aixois. Le travail a déjà commencé en ce qui concerne les réalisations du 2ème semestre et il sera poursuivi par la préparation du programme d'investissements de l'année 2021.

Avant cela, je vous souhaite un bel été en bonne santé.

Cordialement,

Didier Dalloy



## Ça s'est passé à Aix en Pévèle

### Rentrée des classes.

(après le confinement)

Après une consultation des parents par les enseignants et en concertation avec la municipalité, l'école Les Prés Verts a réouvert le mardi 12 mai.

Les PS viennent le lundi /mardi ou jeudi/vendredi.

Le lundi et mardi viennent les MS, les CP et les CM1

Le jeudi et vendredi viennent les GS, CE1 et les CE2.

Les CM2 viennent 4 jours par semaine.

Les enfants des parents prioritaires sont accueillis selon leur demande jusque 4 jours par semaine.

Les enfants qui restent chez eux, ont du travail déposé sur l'ENT.

Le restaurant scolaire accueille gratuitement sur réservation les enfants par groupe de 10 ou 15 selon leur niveau scolaire. Les enfants ramènent un repas froid. Ils sont surveillés par des agents communaux.

La garderie fonctionne sur réservation le matin et le soir aux horaires habituels : de 7 h00 à 9 h00 et de 16h30 à 18h30 au tarif de 2.10€ le créneau horaire.

La Mairie a mis en place un protocole sanitaire communal fixant les mesures barrière, la circulation des personnes, la fourniture des équipements de protection et les consignes de nettoyage et désinfection des locaux et matériel. Le personnel a reçu une formation adaptée.



### Distribution des masques.

Les conseillers municipaux, le personnel communal et des bénévoles ont à trois reprises distribué des masques aux personnes en ayant fait une demande :

- 3 masques (à usage unique) par habitant, offerts par la Région Hauts de France

- 1 masque « adulte » (en tissu lavable) par habitant fourni par la commune

- 1 masque en tissu « adulte » par personne, et le cas échéant un masque tissu « enfant »

Les masques « enfant » sont financés par la commune et les « adulte » sont financés par la Région et par la commune.

Nous espérons que ces distributions vous aideront à respecter au mieux les mesures sanitaires en vigueur.



## Restauration des intérieurs de l'église Saint Laurent

Les travaux de l'église ont été suspendus une dizaine de jours pendant le confinement. Les plâtres sont achevés et les travaux de peinture sont en cours.

L'église sera de nouveau accessible au public à partir du 31 juillet 2020.

Mme Thérèse DANIKOWSKI, ancienne aixoise décédée récemment, lègue à la paroisse St Laurent une Vierge à l'enfant réalisée par son défunt mari, céramiste réputé. Cette Vierge sera installée dans l'église dès la fin des travaux. La famille avait déjà offert une céramique exposée en Mairie. Nous la remercions vivement pour ces dons.



## Le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire et des Adjoints.

Lors de sa séance du Samedi 23 Mai 2020 ont été élus :

- Didier DALLOY, maire avec 14 voix et un blanc

La liste des adjoints avec 15 voix :

- Eric MULLIER, 1er adjoint, a en charge les affaires scolaires, les loisirs, la jeunesse et les sports.
- Véronique VARLET, 2ème adjointe, a en charge la communication, la culture et l'action sociale.
- Bernard DELGRANGE, 3ème adjoint, a en charge les travaux, la sécurité, le cadre de vie et les fêtes.

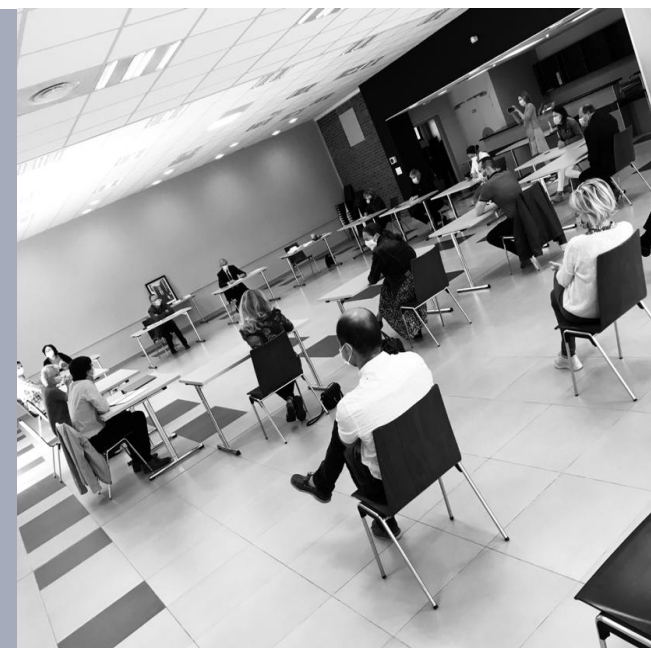
Les commissions ont été constituées, à savoir :

- La commission d'appel d'offres et la commission des marchés avec 3 titulaires : Jérémy SOHET, Bernard DELGRANGE et Corinne VANDENABEELE et 3 suppléants : Vincent CHOTEAU, Éric MULLIER et Clément MASSON.
- La commission communale des impôts directs : Conformément à la loi, une liste de 24 personnes a été désignée par le Conseil Municipal et sera transmise à la Direction Régionale des Finances Publiques.

Toutes ces commissions sont présidées par le Maire.

Election aux organismes :

- FEAL : Jérémy SOHET, titulaire et Bernard DELGRANGE, suppléant.
- SIDEN-SIAN : Éric MULLIER en qualité de grand électeur.
- SICAEI : Marie DUPONT et Véronique VARLET comme titulaires et Laurence DE CUBBER et Laetitia DUJARDIN en tant que suppléantes.



## Accueils de Loisirs 2020 De la Communauté de communes Pévèle Carembault

La Communauté de communes Pévèle Carembault organise l'accueil de loisirs du 06 juillet au 31 juillet pour les enfants de la Grande Section à la 5ème. (Petite Section sous certaines conditions)

## L'espace culturel et associatif

Le chantier a été arrêté pendant une partie du confinement. Les plâtreries se terminent ainsi que les aménagements extérieurs. Les travaux de voirie et de stationnement commenceront début juillet.

Le premier local commercial sera occupé en alternance par le Docteur Antony HARO, médecin généraliste et Monsieur Pierre PLANQUE, ostéopathe. Un deuxième local professionnel de 15m<sup>2</sup> + salle d'attente et WC est disponible pour 450€HT/mois. Les personnes intéressées par cette location peuvent contacter la Mairie.



## Nouvelle Aire de jeux

Les travaux d'installation de l'aire de jeux située près de l'école Les Prés Verts ont commencé en février. Au mois de mai, la pose des jeux et du sol souple a été réalisée. L'entreprise vient de semer la pelouse. Une clôture sera installée par l'employé communal.

L'aire de jeux est destinée aux enfants de 3 à 12 ans, et sera accessible dès la fin des travaux



Les inscriptions sont ouvertes depuis le lundi 8 juin jusqu'au lundi 22 juin, 17h, directement auprès du directeur de l'accueil. Pour Aix en Pévèle : Chloé Meurisse, à contacter par mail à « [chloé.m24@hotmail.fr](mailto:chloé.m24@hotmail.fr) »

Les inscriptions sont à la semaine, cantine incluse. La garderie matin/soir fonctionne en forfait à la semaine. Si votre enfant n'a jamais participé à l'une de nos activités, veuillez aller sur cette adresse : [www.pevelecarembault.fr/jeunesse/accueils-de-loisirs/accueils-de-loisirs-ete-2019/](http://www.pevelecarembault.fr/jeunesse/accueils-de-loisirs/accueils-de-loisirs-ete-2019/)

Modalités d'inscription.

Les familles qui peuvent inscrire leurs enfants sont :

- les personnels soignants et de sécurité
- Les familles isolées
- Les familles dont les 2 parents ont repris leur activité professionnelle en présentiel (sur justificatif de l'employeur)

Les enfants qui sont accueillis :

- sur l'ensemble des communes en juillet et août de la Grande Section à la 5ème
- en complément sur 7 communes (Avelin, Beuvry-la-Forêt, Camphin-en-Pévèle, Cysoing, Gondcourt, Phalempin, et Templeuve-en-Pévèle) les enfants de Moyenne Section sont accueillis. Les enfants de Petite Section sont également accueillis mais sous certaines conditions, personnel prioritaire et fratrie (selon les places disponibles).

